

**EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL****DE LA COMMUNE DE SAINT-LAURENT - 74800****Séance du 21/03/2026****Nombre de Conseillers :**

**En exercice :** 15  
**Présents :** 14  
**Votants :** 15

**L'an deux mille vingt-six**

le : samedi vingt-et-un mars à neuf heures

le Conseil Municipal de la commune de Saint-Laurent dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi

à la Mairie, sous la présidence de Monsieur AVOUAC Boris, Maire.

Sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire sortant : le 16/03/2026

**PRESENTS :** AVOUAC Boris, BESSON-MAGDELAIN Cécile, PERNET-MUGNIER Jean-Christophe, MIEUSSET Sonia, PUIS Xavier, POLLET Elodie, LENEVEU Nicolas, MARTEAU Delphine, PENHOUËT Anthony, VEUGLE Françoise, MARGOLLIET Serge, MARGOLLIET Régis, LAURENT Camille, BERTOLA Nicolas.

**ABSENT :** LEDERER Wendy.

**PROCURATION :** LEDERER Wendy à BERTOLA Nicolas

Madame Camille LAURENT a été nommée secrétaire de séance.

**Délibération n°2026 03 10 Election des adjoints**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2122-7-1,

Vu la délibération du conseil municipal fixant le nombre d'adjoints au maire à quatre,

Le Maire a rappelé que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal. Chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus (art. L. 2122-4 et L. 2122-7-2 du CGCT).

Après un appel de candidature, la liste proposée est la suivante :

- 1) Jean-Christophe PERNET-MUGNIER
- 2) Cécile BESSON-MAGDELAIN
- 3) Anthony PENHOUËT
- 4) Sonia MIEUSSET

- Premier Tour :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

La liste composée de :

- 1) Jean-Christophe PERNET-MUGNIER
- 2) Cécile BESSON-MAGDELAIN
- 3) Anthony PENHOUËT
- 4) Sonia MIEUSSET

Ont obtenu : 15

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

Ainsi fait et délibéré en mairie, les jours, mois et an  
Au registre suivent les signatures.

Monsieur Le Maire, Boris AVOUAC.

La secrétaire, Camille LAURENT



A handwritten signature in blue ink, which appears to be "Camille Laurent". The signature is fluid and stylized, with a large loop at the end.

Envoyé en préfecture le 23/03/2026  
Reçu en préfecture le 23/03/2026  
Publié le  
ID : 074-217402445-20260321-2026\_03\_10-DE

